

Algimouss

ANTIMOUSSE TOITURES, MURS, FAÇADES

Élimine les mousses, lichens et algues.

FORMULE ENRICHIE

CURATIF ET PRÉVENTIF

NON CORROSIF

SANS CHLORE

SANS RINÇAGE

**Effet curatif
+ rapide**

35
ANS D'EXPÉRIENCE



CONSUMMATION

1 litre pour 5 m² en moyenne,
selon la porosité du support.

CODE PRODUIT	CONDITIONNEMENT
001001	Bidon 1 litre
001003	Bidon 5 litres
001004	Bidon 30 litres
001007	Bidon 200 litres



Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant les produits.

TOUS SUPPORTS

Toitures : ardoises, fibres-ciment, tuiles (terre cuite et béton), shingles, plastiques, etc.

Murs et façades : enduits, crépis, peintures, bois, pierres, briques, etc.

PROPRIÉTÉS

- **Effet curatif et préventif (essai CEBTP B252.1.083/4)** : élimine les micro-organismes et retarde d'autant plus leur réapparition que le support est absorbant.
- **N'agresse pas les matériaux, même le zinc (essai CEBTP 582.6.371/2).**
- Recommandé avant mise en peinture pour éviter le cloquage et l'écaillage.
- Ne modifie pas l'aspect, ni la structure des supports.
- **Ne contient pas de produit chloré.**
- Non agressif pour la flore et la faune non aquatiques dans les conditions normales d'utilisation (éviter tout contact avec les poissons et tout déversement dans les bassins, rivières, plans d'eau, etc.).

RECOMMANDATIONS

- Ce produit est conçu pour traiter les mousses, lichens et algues. En présence de noirs de pollution, de salissures atmosphériques ou grasses, d'un encrassement important des toitures, **il est impératif de procéder à un nettoyage préalable avec Alginet Toitures** avant d'appliquer ce produit.
- Sur les **toitures en ardoise**, effectuer 2 applications successives afin de permettre une meilleure imprégnation du produit.
- Sur les murs et façades en enduit monocouche qui présentent des mousses et lichens, **il est impératif de procéder à un nettoyage** avec **Alginet Flash** avant de traiter avec ce produit.
- Ne pas appliquer de produit chloré avant ou après application d'**Algimouss**.

PROCESSUS D'ACTION

Les végétaux parasites sont détruits en quelques jours. Puis ils jaunissent (mousses) et se décomposent. Ensuite, ils disparaissent progressivement sous l'action des pluies et des vents en quelques semaines, voire quelques mois, selon la nature des micro-organismes.

COMPOSITION

Contient 24 g/l de chlorure d'alkyldiméthylbenzyl ammonium (N° CAS 68424-85-1) et 1 g/l de 2-Octyl-2H-isothiazol-3-one (N° CAS 26530-20-1). Produit biocide pour la protection des ouvrages de maçonnerie (PT10). Produit biodégradable selon les normes en vigueur.

STOCKAGE

En local hors gel.

MODE D'EMPLOI

- En présence de mousses épaisses, de grosses plaques de lichens, effectuer un brossage ou un grattage préalable.
- Par temps très chaud, humidifier les surfaces à traiter afin de les refroidir, puis laisser sécher.
- Appliquer ensuite le **produit pur**, de bas en haut, sur le support sec ou légèrement humide à l'aide d'un pulvérisateur, d'un pinceau ou d'un rouleau.
- **Ne jamais rincer après application.**
- **Délai** : au moins 12 heures sans pluie après application.

SÉCURITÉ

Conserver hors de la portée des enfants. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.